



Nb des conseillers élus : 19	Conseillers en fonction : 19	Conseillers présents : 11
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance Ordinaire du 6 Septembre 2019 – 20 h		
Sous la présidence de Monsieur Denis SCHITZ		
Membres présents : <u>M^{mes}</u> Sylvie BECQUER, Danielle GOLIN, <i>Adjointes</i> , <u>MM.</u> Albert BROSSARD, Pascal FOUQUET, Jean-Paul WEBER, <i>Adjoint</i> <u>M^{mes}</u> Jeanne CECCARELLI, Carole FERNANDES, <u>MM.</u> Michel D'AMORE, Anthony SARTORI, François SERSEN		
Membres absents excusés : <u>M^{mes}</u> Lysiane SPATARO, <i>Conseillère Déléguée</i> , Sophie GRZELAK, Valérie MARQUIS, Séverine POCHON, <u>MM.</u> Stéphane BLACH, Philippe MOURAUX, Rémi SCHAEDEGEN, Membre absent non excusé : Nelly WIEMERT		

Approbation du Compte Rendu du précédent Conseil Municipal.

1. SITUATION RENTREE SCOLAIRE 2019-2020

A) EFFECTIFS :

École Maternelle	:	83	} 242
École Élémentaire	:	159	} élèves

+ 22 élèves par rapport à la rentrée précédente.

41 élèves proviennent de communes voisines, soit 17 % des effectifs (- 1 élève par rapport à la rentrée précédente).

B) MOUVEMENTS PERSONNELS ENSEIGNANTS

Ecole Élémentaire :

- M^{me} BLANKE remplace des temps partiels de M^{mes} GUISE, MULLER, SORO
- M^{mes} BLANKE et NEY assurent la décharge de M^{me} MARANO, Directrice

C) SITUATION DES TRAVAUX DANS LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

Certains menus travaux restent à réaliser. Le problème de l'emplacement des bacs à ordures ménagères sera vu avec la Communauté d'Agglomération.

Les ralentisseurs (coussins berlinois) ont été installés à proximité du groupe scolaire, rue de la Forêt.

D) ACQUISITION DE MOIBLIER

Le complément de mobilier scolaire a été acquis et mis en place avant la rentrée. 2 nouveaux défibrillateurs ont également été installés.

E) PERISCOLAIRE

Effectifs en forte progression 157 enfants sont inscrits à la rentrée (120 l'année dernière).

École Maternelle	:	50	} 157
École Élémentaire	:	107	} enfants

Le personnel d'encadrement nécessaire a été recruté.

Le complément de mobilier est en cours d'installation.

2. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- 400 € au Cercle Arts et Loisirs pour l'organisation du repas des Séniors.
- 250 € à l'EBBF (Entente Bure Boulange Football) en récompense de l'obtention de la Coupe de Moselle,
- 150 € à la coopérative scolaire au titre de la participation de la Commune à l'action intitulée « Les Enfants du Patrimoine » fixée le 20 Septembre 2019.

3. INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU RECEVEUR MUNICIPAL

Le Conseil Municipal décide d'allouer, au taux précédemment appliqué, l'indemnité de conseil au nouveau comptable payeur affecté à la Trésorerie de FONTOY.

4. REMBOURSEMENT DE DEPENSES POUR DES TRAVAUX EFFECTUES PAR LA COMMUNE POUR LE COMPTE D'UN TIERS

Le Conseil Municipal décide de facturer à un tiers, la somme de 3 882,72 € pour des travaux que la Commune a fait effectuer pour son compte par ENEDIS.

5. DEMANDE D'ACQUISITION DE L'EMPRISE FONCIERE DE L'ANCIENNE ECOLE MATERNELLE DE TRESSANGE LUDELANGE

Le Conseil Municipal prend acte des demandes formulées par deux sociétés en vue d'acquérir la totalité de la parcelle sur laquelle est située l'ancienne école maternelle de TRESSANGE LUDELANGE, dans la perspective d'y construire des petits collectifs.

Une étude plus élaborée va être réalisée pour engager une telle opération dont le principe est accepté.

D'autre part, devant l'absence de projet à caractère de service public du bâtiment désaffecté de l'ancienne bibliothèque-agence postale, le Conseil Municipal émet un avis de principe favorable à son aliénation à usage privé.

6. SITUATION DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

- Pose d'enrobés coulés à froid dans plusieurs rues de BURE. Technique retenue eu égard à la nature des travaux réalisés préalablement sur les chaussées concernées.
- Requalification des rues du lotissement « les Bleuets » à TRESSANGE.
- Aménagement des voiries dans la tranche 3 du lotissement « Les Arbrisseaux »,
- Pose de ralentisseurs rue de la Forêt (nouveau groupe scolaire)
- Aménagement du trottoir rue du Stillenberg à BURE.
- Marquage au sol dans diverses rues
- Accès aux personnes à mobilité réduite au complexe sportif, au boulodrome et au Foyer des Anciens
- Aménagement d'un évitement avec abribus rue Claude KOGAN à BURE
- Aménagement du boulodrome de BURE et d'un espace pétanque à LUDELANGE
- Aménagement de 4 logements dans l'ancienne école maternelle de BURE
- Extension de la Mairie
- Révision du PLU – Création d'une petite zone commerciale
- Travaux Chapelle de BURE (maitrise d'ouvrage communautaire)
- Rejet effluents réseau d'assainissement BURE (maitrise d'ouvrage communautaire)

7. OPERATIONS FONCIERES

Le Conseil Municipal décide :

- la vente de parcelles dans le lotissement « Les Arbrisseaux »
- la cession d'un mur mitoyen avec la Commune, rue de la Chapelle à BURE
- la vente de l'emprise de l'ancien camp militaire de LUDELANGE
- la vente d'un immeuble communal, rue Emile Zola à TRESSANGE

8. AUTRES POINTS EVOQUES AU COURS DE LA SEANCE

- Projet de réorganisation de la Gendarmerie sur le territoire de la COB d'AUDUN LE TICHE
- Problèmes de stationnement des véhicules dans plusieurs rues de la Commune
- Rapport d'activités 2018 de la Communauté d'Agglomération « Portes de France Thionville » et du SMITU Thionville Fensch
- Gravure de l'Eglise de TRESSANGE réalisée par Mme Eliane LUCIUS de BURE

Prochaine séance du Conseil Municipal : la date vous parviendra ultérieurement

TRESSANGE, le 10 Septembre 2019

Le Maire,



Denis SCHITZ

